

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
17 juin 2016 : 17h40

Urbanove Shopping Development

Urbanove Shopping Development SA a procédé à la publication d'un communiqué de presse informant le marché que le Tribunal de Commerce de Bruxelles lui a accordé ce jour une prorogation de la Procédure de Réorganisation Judiciaire ouverte le 15 avril dernier. Ce communiqué de presse est disponible en annexe.

Banimmo, actionnaire à 44% du groupe Urbanove, détient à ce jour sur le groupe une créance mezzanine dont le solde net de provisions dans les comptes annuels au 31 décembre 2015 s'élevait à € 24,5 millions.

Banimmo se réjouit de ce délai supplémentaire qui devrait permettre aux différents créanciers de se concerter et de s'accorder sur un plan d'ensemble financier propre à assurer le bon achèvement des projets du groupe.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Banimmo
Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
www.banimmo.be

Patrick Mertens
CEO
Tel. : +32 2 710 53 11
patrick.mertens@banimmo.be

Cedric De Laet
CFO
Tel. : +32 2 710 53 11
cedric.delaet@banimmo.be

Communiqué de presse

La procédure de réorganisation judiciaire d'Urbanove et ses filiales est prorogée

Bruxelles, vendredi 17 juin 2016 – Le Tribunal de Commerce de Bruxelles a accordé à Urbanove Shopping Development et ses filiales une prorogation du sursis relatif à leur procédure de réorganisation judiciaire jusqu'au 30 novembre 2016. Ce délai supplémentaire est accordé au groupe en vue de poursuivre la réorganisation de la structure financière des projets de centres commerciaux urbains qu'il développe à Verviers (Au Fil de l'Eau) et à Namur (Le Côté Verre).

Le Tribunal de commerce francophone de Bruxelles a approuvé ce vendredi 17 juin 2016 la prorogation du sursis de la procédure de réorganisation judiciaire de Urbanove Shopping Development et ses filiales jusqu'au 30 novembre 2016. Ce sursis supplémentaire permettra aux créanciers de se concerter et de s'accorder sur un plan financier propre à assurer le bon achèvement des projets du groupe.

Urbanove est confiante quant à l'issue de cette procédure. En effet « *nous avons présenté mi-mai à la Ville de Verviers un programme et un projet alignés sur l'accord politique du 18 juin 2015, et nous espérons ainsi pouvoir enfin avancer avec la Ville sur ces bases* », atteste Didrik van Caloen. « *La commercialisation des centres urbains namurois et verviétois se poursuit aussi activement et l'intérêt de plusieurs enseignes importantes est d'ores et déjà confirmé* », preuve de l'attractivité des projets actuels de centres commerciaux à Namur et à Verviers, ce qui a conforté Urbanove dans sa volonté d'y intéresser de nouveaux partenaires.

Urbanove Shopping Development est le promoteur et développeur immobilier des projets de centres commerciaux « Le Côté Verre » à Namur et « Au Fil de l'Eau » à Verviers. Son actionariat se répartit entre un pôle privé et un pôle public régional wallon. Le pôle privé, qui détient plus de 70 % des actions, comprend notamment Banimmo, Besix et Degroof-Petercam. Le pôle public détient près de 30 % des actions et comprend la SRIW, Namur Invest et Invest Services (Meusinvest Group).

Pour plus d'information, merci de contacter :

Urbanove
Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
Tel : +32 2 710 53 77

Didrik van Caloen
Administrateur Délégué
Tel : +32 2 710 53 11
d.vancaloen@urbanove.be